

POLITIQUE DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES

FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ Volet 2 — Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC

Année de transition 2025-2026

**Municipalité régionale de comté
de Rivière-du-Loup**

**Adoptée le 21 août 2025
Résolution numéro 2025-08-215-C**



1. LE CONTEXTE

La Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup (MRC) est un organisme supralocal regroupant treize municipalités. Conformément aux engagements contenus dans l'entente relative au Fonds Régions et ruralité liant la MRC de Rivière-du-Loup et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, la MRC présente sa politique de soutien aux entreprises.

Une entente de délégation entre la MRC de Rivière-du-Loup et le Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup (CLD) est en vigueur depuis 2016. Celle-ci permet au CLD d'offrir des services-conseils et aides financières aux entreprises, un service d'attractivité et de soutien au recrutement de main-d'œuvre et un service de planification et développement.

Le CLD de la région de Rivière-du-Loup est une corporation à but non lucratif, géré par des gens du milieu et placé sous l'autorité d'un conseil d'administration formé d'entrepreneurs, d'élus et de représentants du milieu de l'éducation.

En prévision des nouvelles orientations du FRR, ce présent cadre fait office des balises pour l'année de transition d'ici mars 2026. En ce sens, la politique de soutien aux entreprises, dans le cadre du FRR-volet 2, vient soutenir, en services, les entreprises.

2. L'OFFRE DE SERVICES AUX ENTREPRISES

L'offre de services globale du CLD est la suivante :

SERVICES-CONSEILS ET AIDES FINANCIÈRES AUX ENTREPRISES :

- Accompagnement des promoteurs et des entrepreneurs dans le cadre de leur projet d'affaires;
- Suivi sur mesure aux entreprises;
- Soutien aux entrepreneurs par des activités d'information et de formation;
- Développement de l'entrepreneuriat;
- Aide financière aux entreprises et aux promoteurs;
- Collaboration avec des fonds.

SERVICE D'ATTRACTIVITÉ ET DE SOUTIEN AU RECRUTEMENT DE MAIN-D'ŒUVRE :

- Soutien au recrutement et à la rétention de la main-d'œuvre;
- Promotion du territoire.

SERVICE DE PLANIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT :

- Planification et analyse;
- Développement des infrastructures et de projets structurants.

Le CLD agit à titre de ressource spécialisée en développement économique sur le territoire de la MRC, ainsi qu'à titre de ressource stratégique et animateur économique du milieu.

Le CLD soutient les promoteurs de projets ainsi que les entrepreneurs ayant une entreprise sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup. Que ce soit pour un projet de démarrage, d'acquisition/relève, d'expansion ou de consolidation, le CLD supporte, conseille, oriente les entrepreneurs durant les différentes étapes de réalisation de leur projet. Voici quelques détails sur les différents services :

- Accueillir et orienter les entrepreneurs;
- Aider et conseiller les entrepreneurs dans la réalisation de leur plan d'affaires incluant les prévisions financières;
- Informer les entrepreneurs sur le profil de la région, son potentiel, ses facteurs de localisation, ses services, ses zones et parcs industriels;
- Informer les entrepreneurs au sujet des nouvelles technologies, des occasions d'affaires, du développement des marchés, du défi de gestion des ressources humaines, des programmes d'aide et de formation, etc. et référer, au besoin, à des services spécialisés;
- Accompagner les nouveaux entrepreneurs de façon à leur transmettre davantage de connaissances au niveau de la gestion d'entreprise et à mieux les préparer à leur nouveau rôle;
- Effectuer le suivi des principales fonctions en gestion auprès des entreprises, en apportant l'aide technique nécessaire à l'entrepreneur;
- Organiser des formations de groupes selon les besoins identifiés;
- Référer au besoin, auprès des organismes partenaires ou à des services spécialisés.

Pour plus de détails sur l'offre de service, consultez le www.cldrld.ca